

CONSIGNES DE RÉDACTION

Format fichier

- Faire parvenir l'article au format WORD
- Éviter les styles personnalisés

Typographie et mise en page

- Police de caractères : Times New Roman
- Interligne : 1,5
- Marges : 2,5 cm (haut, bas, gauche, droite)
- Éléments du document (à fournir selon l'ordre ci-dessous) et typographie :

#	Élément	Taille	Style	Alignement	Varia
1	Titre	13	Gras	Centré	1 ^{ère} lettre en MAJ
2	Sous-titre	12	Gras	Centré	1 ^{ère} lettre en MAJ
3	Auteur(s)	12	Normal	Centré	Prénom puis nom
4	Institution	12	Normal	Centré	1 ^{ère} lettre en MAJ
5	Résumé (français.)	11	Normal	Justifié	Pas de retrait
6	5 à 10 mots-clés (fr.)	11	Normal	Aligné à gauche	Tout en minuscules
7	Résumé (anglais)	11	Normal	Justifié	Pas de retrait
8	5 à 10 mots-clés (an.)	11	Normal	Aligné à gauche	Tout en minuscules
9	Corps du texte	11	Normal	Justifié	Tabulation à chaque nouveau paragraphe
10	Titres numérotés	11	Gras	Alignés avec paragraphe	Utiliser les chiffres arabes (1. / 1.1. / 1.1.1.)
11	Bibliographie	11	Normal	Justifié	—
12	Notes de bas de page	10	Normal	Justifié	—

- Utiliser les signes diacritiques pour les majuscules (exemple : « Émile » au lieu de « Emile »)
- Utiliser la ligature entre les voyelles appropriées (exemple : « œuvre » au lieu de « oeuvre »)
- Utiliser l'italique pour les mots en langue étrangère et les œuvres citées
- Placer un espace insécable devant les signes de ponctuation doubles (; ou : ou ! ou ?), à l'intérieur des guillemets français (« »), entre le prénom et nom d'un auteur, avant les tirets demi-cadratin (–), après les abréviations (p., vol., etc.)
- S'assurer que les tirets courts (–) ou les tirets longs (—) n'apparaissent pas dans le texte comme des traits d'union (-)
- Mettre des virgules et des apostrophes courbes et non droites (exemple : « l'appel » au lieu de « l'appel »)
- Utiliser les chiffres romains en capitales pour les siècles avec un « e » en exposant

Citations

- Utiliser les guillemets français (« ») pour les citations courtes (<3 lignes) et les intégrer au texte
- Au sein de la citation courte, utiliser si nécessaire des guillemets anglais (“ ”) et non des guillemets droits
- Mettre en retrait sans guillemets les citations longues (>3 lignes), police 10, retrait de 1 cm de chaque côté par rapport au corps du texte
- Au sein de la citation longue, utiliser si nécessaire des guillemets français (« »)
- Utiliser les crochets droits pour mentionner des coupures dans les citations [...] ou insérer une modification [blabla]
- Lorsque la citation est une traduction, mettre le texte en langue originale en note de bas de page

Appels de note et utilisation des abréviations

- Placer les appels de notes après le guillemet français fermant et le cas échéant avant le point final, le point d'interrogation, le point d'exclamation ou le point de suspension
- Les ouvrages, articles, etc. sont mentionnés de la même manière qu'en bibliographie, avec, en outre, le n° de page.
- Utilisation les abréviations suivantes :

<i>op. cit.</i>	On utilise cette abréviation quand on a déjà cité une œuvre, selon le schéma suivant : NOM Prénom (ou initiale), <i>Titre, op. cit.</i> , n° de page.
<i>Ibid.</i>	On utilise cette abréviation quand la note précédente se réfère exactement au même texte (on précise uniquement le n° de la page si celui-ci change), selon le schéma suivant : <i>Ibid.</i> , n° de page.

Références bibliographiques

Il convient d'harmoniser les noms des maisons d'éditions :

Exemple

Seuil/ Le Seuil

Ou Minuit/ Éditions de Minuit/ Les Éditions de Minuit...

a. Dans le corps du texte

Le titre d'un ouvrage se compose en italique, celui d'un article est donné en romain entre guillemets français (« »).

b. Bibliographie

i. Ouvrage

Nom (en petites capitales) suivi de l'initiale ou des initiales des/du prénom(s) entre parenthèses¹. Mentionner au maximum les trois premiers auteurs (sans utiliser de « et »). S'il y en a plus, utiliser « *et al.* ».

¹ Les initiales sont strictement limitées à la première lettre (ne pas écrire “Chr.” pour “Christian”). Pour les prénoms composés, il ne faut pas utiliser de trait d'union.

Titre de l'œuvre (en italique). S'il y a un sous-titre, il est séparé du titre par un point.

Lieu d'édition (n'en mentionner qu'un ; s'il est inconnu, indiquer « s.l. »)

Éditeur (n'en mentionner qu'un ; ne pas abréger « Éd. » pour « Éditions » ; s'il est inconnu, indiquer « s.n. »)

Année de publication : indiquer également entre crochets [] l'année de publication originale s'il s'agit d'une réédition ou d'une traduction (ne rien mentionner d'autre à ce propos).

Il ne faut indiquer ni nombre total de pages de l'ouvrage, ni la collection.

Exemple

BADIOU (A.), *Beckett. L'increvable désir*, Paris, Hachette, 1995.

ii. Contribution dans un ouvrage - Chapitre d'un ouvrage

Nom (en petites capitales) suivi de l'initiale ou des initiales des/du prénom(s) entre parenthèses

Titre de la contribution, en romain et entre guillemets

« in » en romain, suivi des informations relatives à l'œuvre— voir en i.

Tome ou volume sous la forme : t. et vol. et pages correspondantes

Exemples

FOUCAULT (M.), « La pensée du dehors », in FOUCAULT (M.), *Dits et écrits 1954-1969*, Paris, Gallimard, 1994, vol. I, p. 518-539.

OST (I.), « Phénoménologie de la spatio-temporalité théâtrale : quel apport pour une anthropologie philosophique ? », in *Phénoménologie(s) et imaginaire*, sous la direction de CÉLIS (R.), MADOU (J.-P.), VAN EYNDE (L.), Paris, Kimé, 2004, p. 87-110.

N.B. : les mentions « sous la direction de », « édité par » « traduit par » s'écrivent en toutes lettres et en français après le titre.

iii. Article dans une revue ou un journal

Nom (en petites capitales) suivi de l'initiale ou des initiales des/du prénom(s) entre parenthèses

Titre de l'article, en romain et entre guillemets

Nom de la revue ou du journal en italique

N° (s'il y a lieu) et date (jour, mois, saison, trimestre, année ; entre parenthèses)

Pages correspondantes

Exemple

IGNATIEFF (M.), « Droits de l'homme : la crise de la cinquantaine », *Esprit*, 25-26 (août-septembre 1999), p. 6-23.

iv. Articles en ligne

Suivre les consignes pour les articles papier mais en faisant suivre le titre de la revue ou du journal de :

« en ligne », URL (sans intégrer de lien hypertexte), date de consultation : « consulté le ... »

Exemple

NEMOZ (S.), « La construction impérative de l'habitat durable », *Émulations*, 3 (février 2011), en ligne, <http://www.revue-emulations.net/enligne/Nemoz>, consulté le 19 novembre 2015.

v. Thèse et mémoire

Nom (initiale), *Titre*, mémoire de Master en +discipline ou thèse de doctorat en..., Ville, Université, année, p.

Exemple

CLEMENÇON E., *La référence dans le langage des sciences de la nature*, thèse de doctorat en philosophie, Aix-en-Provence, Université Aix Marseille 1, 2011.

Le cas échéant, prévoir des sous-division dans la bibliographie : sources primaires & sources secondaires, ouvrages & articles...

Pour toute question complémentaire ou éclaircissement, vous pouvez adresser un mail aux secrétaires de rédaction : cecile.chatelet@uclouvain.be et remi.mermet@uclouvain.be